



20
ans

À vivre la philanthropie !

Présentation sur les pratiques
de bonne gouvernance des OBNL

BNP s'agrandit : maintenant bien ancré en Ontario et dans l'Ouest du Canada pour un cabinet-conseil pan canadien

BNP Performance philanthropique et The Goldie Company se regroupent pour offrir une nouvelle alternative d'accompagnement aux organismes partout au Canada





Présentation des panelistes



Intervenants

Présentateur

- Christian Bolduc, LL.B., CFRE
PDG de BNP Performance philanthropique et BNP GOLDIE Canada

Panelistes

- Louise Champoux-Paillé, C.Q., F. Adm.A., ASC, MBA
Cadre en résidence, John Molson School of Business
- Michel Lamontagne, LL.L, ASC, C.Dir.
Administrateur de sociétés

Notions fondamentales en gouvernance

La gouvernance se désigne comme le cadre formé des règles, des régimes et des procédures dans les limites desquels et conformément auxquels le pouvoir est exercé et contrôlé au sein d'un organisme.

Source : Guide sur la bonne Gouvernance à l'intention des Fondations canadiennes par FPC-Hilary Pearson et Peter Broder

Notions fondamentales en gouvernance

Fonction morale

Imputable légalement envers ses membres mais également envers ses donateurs et ses utilisateurs

Fonction légale

Respect de la loi, lettres patentes et les règlements

Fonction planification

Engagement du DG

Soutien à la direction

Fonction d'évaluation

Du rendement du CA et de ses administrateurs

De la performance du DG

Du suivi des politiques (monitoring), etc.

Fonction de représentation

Représente ses membres au CA

Faciliter la bonne gouvernance

Représentation des rôles et relations pour une organisation efficace.



Mission de la Fondation vs Institution

MISSION DE LA FONDATION

Amasser des fonds pour supporter le fonctionnement et le développement de l'institution.

MISSION DE L'INSTITUTION

Dispenser les services à ses usagers.



Discussion avec les panelistes

Rôle du CA

1

Décider des orientations stratégiques
Mission, vision, valeurs, clientèle desservie

2

Définir son plan stratégique (3-5 ans)

3

Embaucher et évaluer le rendement du DG

4

Développer et mettre en place des politiques de fonctionnement

5

Approuver les programmes et budgets
Politiques de suivi du budget annuel et attribution de contrats

6

S'assurer du bon fonctionnement des processus
Méthodes de surveillance et suivis

7

Représentation auprès de son milieu

8

Contribuer financièrement et solliciter des partenaires de son réseau (Fondation)

Rôle de la Direction générale

- Appliquer le plan stratégique et les grands objectifs stratégiques
- Embaucher le personnel et diriger les opérations de l'organisation
- Assurer le respect et la mise en œuvre par l'organisation des règles législatives et réglementaires de même que les décisions et les politiques déterminées par le CA
- Communication constante avec la présidence du CA (complicité)

Qualités recherchées :

Entrepreneurship

Sens politique

Vision

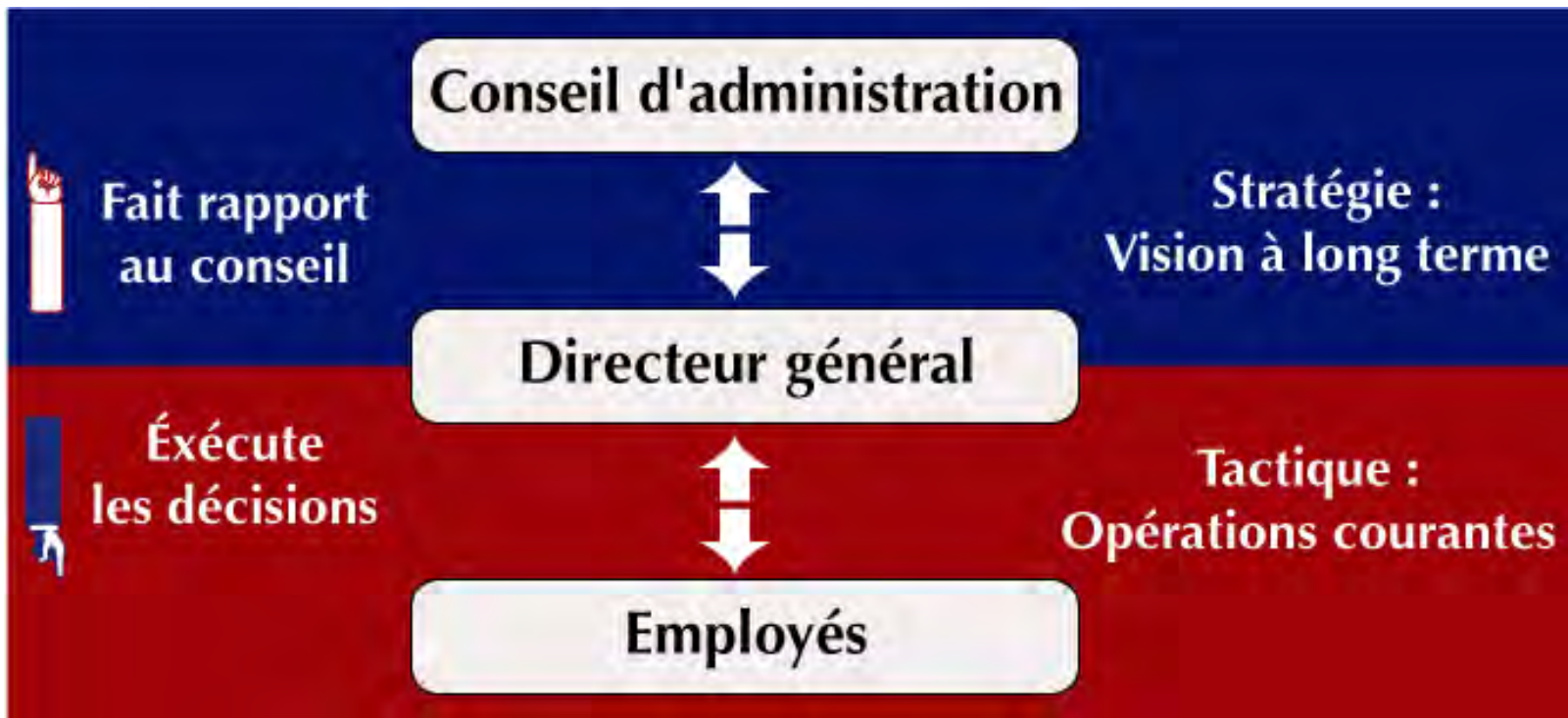
Leadership

Communication

Passion

Gestion

Rôle du CA et de la Direction générale





Discussion avec les panelistes

Rôle de la présidence du CA

- Animer les réunions du CA efficacement
- Voir à ce que le CA assume ses responsabilités et exerce ses pouvoirs
- Évaluer et assurer la performance et la participation des membres du CA pour l'organisation
- Représenter l'organisation dans la communauté
- Agir en partenariat et être en communication régulière avec la Direction générale

Qualités recherchées :

Dégager la cohésion du groupe

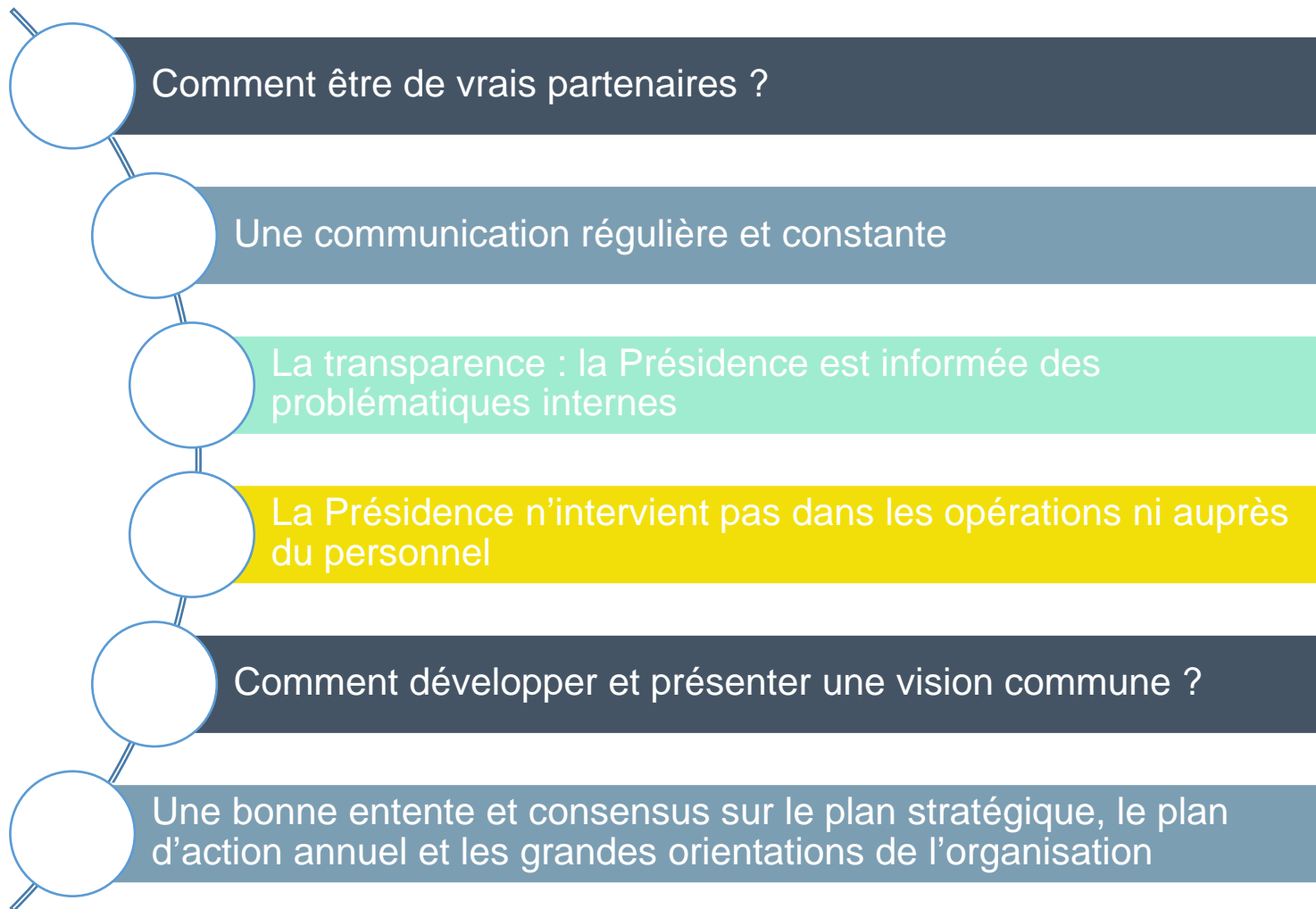
Développer une complicité avec la Direction générale

Inspirer confiance

Amener les membres à être solidaires

Capacité de rallier

Présidence du CA et Direction générale (ou CEO)





Discussion avec les panelistes

Comité exécutif pour le CA ou non

AVANTAGES :

- Plus petit nombre de membres à l'exécutif qu'au CA = plus grande facilité à tenir rapidement des rencontres en cas d'urgence. Les discussions et les décisions sont prises plus rapidement.
- Si le CA est très nombreux : L'exécutif joue davantage un rôle de surveillance et de supervision et le CA a le rôle de définir les orientations stratégiques.

INCONVÉNIENTS:

- Démobilisation des membres du CA qui ne font pas partie de l'exécutif.
- Grandes décisions prises par l'exécutif auxquelles le CA n'est pas partie prenante.
- Nécessite une capacité de gestion des rencontres plus grande de la présidence.



Discussion avec les panelistes

Profil du CA

Bien définir nos besoins :

- Réseautés ? Support pour la philanthropie ?
- Expertises ? Droit, fiscalité et gestion, communications, ingénierie, spécialistes en éducation, santé, recherche etc ;
- Représentation géographique ?
- Représentation de nos bénéficiaires (diplômés, maladie) ;
- Représentation des genres, des générations et de la diversité ;

CA nombreux (15 membres et plus) :

AVANTAGES :

- Plus grande capacité de représentation ;
- Formation des comités et implication dans les comités ;

INCONVÉNIENTS:

- Possibilité de démobilisation ;
- Difficultés de recruter des membres engagés ;
- Temps de parole de chacun plus limité.



Discussion avec les panelistes

Comités du CA

- **Comité de gouvernance et nomination :**

Supervise les aspects liés au respect de la législation et règlements, propose toute révision requise aux règlements généraux et autres règlements et politiques, application des normes d'Imagine Canada s'il y a lieu, supervision annuelle du processus de sélection, renouvellement de nomination au CA.

- **Comité d'audit :**

Supervise la gestion des finances de l'organisme.

- **Comité de placements :**

Supervise la gestion des placements de l'organisme, recommande au CA l'adoption d'une politique de placements et ses amendements.

- **Comité RH :**

Supervise la gestion des politiques de RH et le processus de nomination du DG.

Comités du CA

- **Comité de communications :**

Supervise la gestion des communications.

- **Comités de financement :**

Comité organisateur d'événement, comité de campagne majeure ou annuelle, comité de dons planifiés et dons majeurs.

Les comités font rapport au CA de leurs activités. Toute décision nécessitant l'approbation du CA est recommandée pour décision au CA.
Permet un CA plus productif.



Discussion avec les panelistes

Rencontres du CA-Ordre du jour suggéré

Ouverture de la réunion

- Mot de bienvenue et énoncé par le président des objectifs ou des résultats attendus de la réunion.
- Lecture et adoption de l'ordre du jour :
 - Les membres peuvent y apporter des modifications, ajoutant ou supprimant certains points, ou en modifiant la formulation.
- Lecture et adoption du compte-rendu ou procès-verbal de la dernière réunion
 - Si tous les membres sont d'accord et ont lu le procès-verbal, on peut se dispenser de sa lecture.
 - Cette adoption rend les décisions exécutoires : elles deviennent des engagements de la corporation.
- Affaires découlant de la dernière rencontre
 - Généralement, à ce point, on s'interroge sur les suites données aux décisions et sur les développements survenus à propos de questions ayant été soumises à discussion ou ayant fait l'objet d'information.

Rencontres du CA-Ordre du jour suggéré

- Points de décision
 - On insère ici tous les points pour lesquels il faut prendre des décisions. Ces points peuvent découler de propositions du comité exécutif, des dirigeants, des rapports des différents comités, des membres et des obligations issues des divers protocoles ou contrats avec des partenaires ou des fournisseurs (voir la fiche sur les décisions d'une corporation).
 - Il est important de placer tôt dans la réunion les points de décision pour s'assurer d'avoir le temps de les traiter convenablement et d'éviter des délais indus dans les activités de l'organisation.
- Points de discussion
 - On insère ici les points qui ne demandent pas de décision immédiate, mais qui invitent le CA à réfléchir ou débattre en vue d'une décision future. Ces points sont particulièrement utiles pour permettre aux membres de s'appropriier une question et sont opportuns au moment d'élaborer des objectifs et de préparer un programme ou un plan d'action pour l'année à venir.
- Points d'information
 - C'est ici que le CA reçoit les rapports des groupes de travail ou des dirigeants de l'organisation, qu'il est informé du courrier reçu et des réponses faites aux demandes.
 - Fréquemment, ces points prennent beaucoup de temps, notamment parce que les membres sont invités à présenter leurs commentaires. Pour se concentrer sur les informations importantes et éviter de « s'accrocher dans les fleurs du tapis », on peut déposer la liste des informations avant la réunion et n'aborder que celles sur lesquelles les membres tiennent à faire des commentaires.

Rencontres du CA-Ordre du jour suggéré

- Divers (varia)
 - Les objets traités ici ont généralement été précisés au moment de l'adoption de l'ordre du jour.
 - Selon la longueur de l'ordre du jour, on peut déclarer ce point « fermé » : on ne peut alors y ajouter d'autres sujets sans l'assentiment de la majorité des membres.
 - À noter qu'on utilise souvent le terme « Varia », mais c'est une impropriété sur le plan linguistique. On lui préférera les termes « Divers », « Questions diverses », « Sujets divers » ou « Affaires diverses ».
- Date, heure et lieu de la prochaine rencontre
 - Il est plus facile de s'entendre avant la fin de la réunion sur ces coordonnées lorsque tous les membres sont présents.
 - Toutefois, des outils électroniques tel que Doodle permettent de recourir à une autre méthode pour faire ces choix, surtout si plusieurs membres sont absents.
- Clôture de la réunion
 - Ici, il faut une proposition formelle.

SOURCE : Portail des gestionnaires et bénévoles - UQTR

Sept disciplines du CA

- 1 Diriger l'organisation
- 2 Protéger l'organisation
- 3 Respecter ses membres, RH et bénéficiaires
- 4 Refléter les résultats
- 5 Sélectionner avec soin ses dirigeants
- 6 Assurer une bonne interaction au CA et avec la DG
- 7 Connecter et contribuer de façon complémentaire

The Imperfect Board Member – Jim Brown



Discussion avec les panelistes



BNP
Performance
philanthropique :
une équipe
diversifiée pour
répondre à tous
vos besoins



BNP: Un cabinet-conseil fondé en 1999

- **Mission**

Aider à donner vie à votre mission, à relever vos défis et à réaliser vos projets en développant des stratégies en collecte de fonds performantes qui génèrent de vrais résultats.

- **Le plus important cabinet-conseil au Québec :**

- Actif partout au Québec et dans l'Est du Canada (Ontario, Atlantique)
- Siège social à Montréal
- Bureaux régionaux : Québec, Ottawa, Moncton



En chiffres

22 consultants en collecte de fonds

8 pigistes en communications, rédaction et traduction

4 employés de soutien

1 service de recherche

+ de **1.2** milliard \$ amassé

+ de **600** mandats

+ de **300** campagnes majeures

+ de **250** études précampagnes

+ de **30** planifications stratégiques

+ de **20** programmes de Dotation et dons planifiés



NOUS SOMMES RÉELLEMENT
PERFORMANTS

CAMPAGNES MAJEURES DE FINANCEMENT

COLLÈGE FRANÇOIS-DE-LAVAL, QUÉBEC

OBJECTIF RÉSULTAT
2 M\$ ➔ **8,1 M\$**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

OBJECTIF RÉSULTAT
20 M\$ ➔ **28 M\$**

CÉGEP LIMOILOU, QUÉBEC

OBJECTIF RÉSULTAT
2 M\$ ➔ **2,5 M\$**

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, VICTORIANVILLE

OBJECTIF RÉSULTAT
8 M\$ ➔ **12,3 M\$**

MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

OBJECTIF RÉSULTAT
1,8 M\$ ➔ **2,3 M\$**

MISSION OLD BREWERY, MONTRÉAL

OBJECTIF RÉSULTAT
10 M\$ ➔ **15,1 M\$**

HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS, MONTRÉAL

OBJECTIF RÉSULTAT
130 M\$ ➔ **130,7 M\$**

LES GRANDES RÉUSSITES DE BNP PERFORMANCE PHILANTHROPIQUE



20ans
À vivre la philanthropie !

+ de **600** ORGANISMES
SOUTENUS
pour le mieux-être de nos communautés !

MERCI À TOUS